

# ITYLA SAS



## Attestation de parution sur echodumardi.com

**Date de téléchargement de justificatif : 06 septembre 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 30 juin 2022 sous réserves d'incidents**

Suivant acte sous seing privé en date du 29 juin 2022, il été constitué une société .

**Forme** : Société par actions simplifiée

**Dénomination sociale** : SAS ITYLA

**Capital social** : 1 000 Euros divisé en 1 000 actions de 1 Euro chacune qui ont été entièrement libérées.

**Siège social** : 14 allée Nicephore Niepse, 84100 ORANGE

**Objet social** : A titre principal : L'acquisition, la propriété (par voie d'apport ou autrement) et la gestion de toutes valeurs mobilières et droits sociaux en général.

A titre secondaire : Toutes activités d'intermédiaire ou de courtage, l'ingénierie et la représentation commerciale ainsi que la formation.[FP1] [bR2]

**Apports** : En numéraire : Mr FLATRY Paul Gabriel apporte à la Société une somme en espèces pour un total de 1 000 euros ( mille euros). Le montant total des apports s'élève à 1 000euros.

**Conditions de cessions d'action et d'admission aux assemblées** : Les cessions d'actions sont libres entre les associés toutes les autres cessions sont soumises à une procédure d'agrément prise en AGE représentant au moins la majorité des 3/4 du capital.

**Présidence** : Mr FLATRY Paul Gabriel né le 12 septembre 1996 à Saint Denis, demeurant et domicilié 14 allée Nicephore Niepse, 84100 ORANGE, dirigeant d'entreprise, de nationalité Française est désigné en qualité de Président sans limitation de durée.

**Immatriculation** au RCS : La société sera immatriculée au RCS d'Avignon.

POUR AVIS ET MENTION



Ecrit par Echo du Mardi le 30 juin 2022

Le Président

3954106

Publié le 30/06/2022